

Ingénieur diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne, spécialité Génie Industriel (ENSMSE)

RNCP4129 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Formacode(s)	31654
Code(s) ROME	M1402, H1206, H2502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/09/2023

Certificateur(s)

INSTITUT MINES TELECOM - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES SAINT ETIENNE · SIRET : 18009202500105

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES DE LA PERFORMANCE	3812940240003 3	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Description des emplois et activités visés

L'ingénieur en Génie industriel a pour mission d'organiser et de gérer, selon des modalités de responsabilité définies, tout ou partie d'une unité de production de biens et/ou de services. Il évolue dans un environnement complexe, instable et incertain.

Dans le cadre de son activité professionnelle, il doit intégrer les dimensions scientifiques, techniques, les évolutions technologiques propres au métier d'ingénieur, ainsi que les aspects économiques liés à sa mission.

Au titre de sa mission, il doit : organiser et gérer la production entendue au sens large, améliorer et anticiper les situations productives, décider, innover, entreprendre, prendre en compte la composante environnementale et/ou de développement durable, favoriser la progression de l'organisation, manager les équipes, animer les réseaux internes et externes. Il joue un rôle social fort, dans le cadre du passage à la modernité de son entreprise.

Dans le cadre de sa mission, il se doit d'analyser les mutations, les risques technologiques, et respecter des principes éthiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Description des compétences évaluées et attestées

- Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.
7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

- La dimension spécifique à l'ENSMSE :

Le référentiel d'activités de l'ingénieur en génie industriel se compose de 7 pôles de compétence :

1. Mettre en œuvre les solutions adaptées, qu'elles soient scientifiques, techniques, ou organisationnelles, pour cela, analyser et résoudre une problématique dans sa globalité,
2. Garantir la compétitivité dans un objectif durable et la pro activité de l'entreprise. Pour cela organiser et gérer la production, décider en environnement complexe et instable (prendre des décisions à partir de données incertaines), évaluer les risques et passer des risques aux enjeux,
3. Développer la performance de l'entreprise dans sa globalité et dans une perspective à long terme, développer la créativité et l'innovation au sein de l'organisation, pour cela, améliorer et anticiper les situations productives,
4. Développer la production en conciliant progrès économique, équité sociale et préservation de l'environnement (au minimum : respect des normes, qualité des conditions de travail, satisfaction client), pour cela, développer l'activité de production en prenant en compte la composante environnementale et/ou de développement durable,
5. Favoriser la mise en place d'une organisation apprenante, pour cela permettre l'accroissement des compétences individuelles et collectives de l'entreprise, capitaliser les savoir-faire, promouvoir les talents.
6. Accroître la performance de l'entreprise, pour cela utiliser toute opportunité de progrès et d'accroissement d'expertise dans ses métiers, et envisager une utilisation nouvelle des ressources internes et externes de l'entreprise,
7. Contribuer à la compétitivité de l'entreprise, pour cela conduire toute action, quelle qu'en soit la nature, avec une vision internationale cohérente avec la stratégie de l'entreprise.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Ils exercent leur activité dans les secteurs du génie industriel (production au sens large), que ce soit de biens ou de services, dans tout secteur et tout type d'entreprise.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Les types d'emplois accessibles par l'ingénieur de l'école sont ceux du responsable de production, du chargé de projet industriel, responsable industriel, responsable d'une unité de production ou de site industriel, responsable de service, etc ...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Élevée (4/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.

Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 888 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	39 708
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- Président de jury : le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne ou son représentant -
- Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- Président de jury : le directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne ou son représentant. -
- Membres du jury : 50% d'industriels, 50% d'enseignants.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 278 €
Selon la branche	8 000 € – 10 118 €
Prise en charge	Branches concernées
9 278 €	Valeur par défaut · 197 branches

10 118 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE chimie, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
8 500 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites, CPNEFP Carrières et matériaux, CPNEFP de la métallurgie
9 960 €	CPNE-FP Industries céramiques
9 749 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)
9 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 800 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
8 739 €	CPNEFP de l'industrie cimentière
8 000 €	CPNEF inter-secteurs papier carton

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 15/09/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP37978

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.emse.fr>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4129/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	7
Parcours menés à terme	8
Taux d'achèvement	114 %
Période	03/2023 – 05/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	241 980 €
Coût moyen par dossier	26 887 €
Durée moyenne	708 h
Période	09/2020 – 09/2023
Entreprise	86 %
France compétences	12 %

Reste à charge titulaire

2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.